



Dr. Olivier Buirette

Le premier semestre 2022 aura été marqué par la Présidence française de l'Union européenne (PFUE). Créée en 1959, il s'agit d'une présidence tournante de six mois du Conseil de l'UE que l'on appelle aussi le Conseil des ministres des États membres. Cette présidence organise les réunions, élabore des compromis, rend des conclusions et veille à la cohérence ainsi qu'à la continuité du processus de décision. Elle assure la bonne coopération entre les États membres et garantit les relations du Conseil avec les institutions européennes, notamment avec la Commission et le Parlement européen. Depuis le début du conflit en Ukraine, Emmanuel Macron, candidat à sa propre succession dans le cadre de la présidentielle des 10 et 24 avril prochain, a adopté dans ce cadre une position de médiation entre les Occidentaux et la Russie de Vladimir Poutine. La France devait ainsi retrouver de manière presque paradoxale le rôle qui était le sien au lendemain de l'arrivée au pouvoir en 1958 du Général de Gaulle qui,

La PFUE : médiateur de la paix dans le conflit ukrainien ?

par une politique originale développée jusqu'en 1969, avait permis à Paris de se positionner en médiateur entre les puissances occidentales rassemblées autour des États-Unis et l'URSS qui cherchait les voies de la détente après plusieurs crises internes. Pour ce faire, le premier président de la V^e République était sorti du commandement intégré de l'OTAN tout en restant dans le camp occidental et en relançant les relations franco-allemandes. Par la suite, cette voie devait s'épanouir avec l'Ostpolitik de Willy Brandt pour aboutir à la conférence et aux accords d'Helsinki de 1975. Sans faire de comparaison – toujours à risque en Histoire –, nous pouvons au moins prendre note que cette tradition de médiation a échoué à nouveau à la France. Le contexte est bien différent de celui des années 1960. Cette fois-ci, la France

s'inscrit dans le cadre d'une politique diplomatique et de défense européenne que l'actuel conflit ukrainien semble bien avoir permis de renforcer.

En effet, depuis le Brexit, nous avons assisté à un recentrage du fonctionnement de l'UE notamment autour du couple franco-allemand. Un binôme qui, depuis décembre dernier à l'occasion de la succession de la chancelière allemande Angela Merkel après 16 ans de pouvoir au profit de la coalition sociale-démocrate conduite par le nouveau chancelier Olaf Scholz, a encore montré son influence. Le conflit en Ukraine a mis en lumière deux choses. D'une part, il aura été à la source du

retour et du renforcement de l'OTAN dans les ex-pays du bloc de l'Est, et plus particulièrement en Pologne, dans les États baltes ainsi qu'en Roumanie dans une certaine mesure. D'autre part, le retour

Cette fois-ci, la France s'inscrit dans le cadre d'une politique diplomatique et de défense européenne que l'actuel conflit ukrainien semble bien avoir permis de renforcer.

d'un conflit armé de grande ampleur en Europe, chose que l'on n'avait pas vue depuis la guerre de dissolution de la Yougoslavie de 1991 à 2001, a provoqué un choc, renforçant ainsi un discours diplomatique homogène européen, largement favorisé par la PFUE d'Emmanuel Macron, mais relançant également l'idée de la construction d'une défense européenne.

Certes, ces conséquences n'auront pas d'effet dans l'immédiat. Il est néanmoins certain qu'un processus est enclenché et qu'il fera partie de l'environnement de la sortie de la crise actuelle.

Il est trop tôt pour faire des pronostics sur un futur cessez-le-feu ou sur un retour à la paix, mais l'environnement qui y mènera et l'UE, par l'intermédiaire de la France associée à d'autres pays non européens comme la Turquie ou Israël, y jouera sans doute un rôle.

À n'en pas douter, et ceci donne un peu d'espoir dans cette période sombre, les forces d'un règlement diplomatique de ce conflit sont présentes. Elles sont prêtes à agir et elles le feront sans doute tôt ou tard à l'aube de ce printemps qui commence.

M. Serge Dickschen : « La Turquie est notre 14^e partenaire commercial et, avant la pandémie, la tendance pour les échanges commerciaux était à la hausse. »

En 1838, la Belgique comptait déjà un ambassadeur en Turquie et l'ambassade de Constantinople figurait parmi les dix premières ambassades belges ouvertes. Depuis la fondation d'Aujourd'hui la Turquie, nous entretenons des liens très privilégiés avec les représentants de ce pays. La Belgique a ainsi envoyé des diplomates hautement instruits et intellectuels et surtout des consuls généraux à Istanbul qui ont laissé d'importantes traces dans les pages de notre journal. L'actuel Consul général, M. Serge Dickschen, qui a perpétué cette tradition, s'apprête à quitter Istanbul pour une nouvelle mission, il nous a reçus au Palais de Belgique près de Taksim pour répondre à nos questions.

Vous avez passé les jours du confinement en Turquie, quel effet a eu la pandémie sur votre travail ?

Comme pour beaucoup de postes diplomatiques dans le monde, l'effet de la pandémie a été profond. Elle nous a obligé à réorienter une partie de notre travail au bénéfice surtout de l'assistance à nos compatriotes alors que la diplomatie publique a été réduite à peau de chagrin et que nous avons dû réduire la voilure pour ce qui concerne la diplomatie économique. Cela a certainement été le cas pendant la première vague lorsque la suspension des vols internationaux nous a mené à porter assistance à des compatriotes coincés sur place en vue de leur évacuation. Ensuite, l'adoption tant en Belgique qu'en Turquie de mesures changeantes pour lutter contre la pandémie a entraîné un besoin d'information auprès des voyageurs auquel nous avons essayé de répondre.

La pandémie nous a aussi obligé à repenser notre manière de fonctionner et a eu pour effet d'intensifier la diplomatie numérique. Le recours aux échanges virtuels nous a permis d'assurer une continuité certaine dans l'exercice de notre profession même s'il faut être conscient de ses limites notamment en matière de sécurité. Même si nous continuerons à utiliser ces instruments, je constate que les gens aspirent à se voir et, dans ma profession, le contact direct reste primordial pour l'établissement de bonnes relations.

Ça fait maintenant plusieurs années que vous êtes en Turquie. Que pensez-vous de la francophonie ici ?

J'ai été frappé par la richesse de l'héritage francophone à Istanbul qui est resté bien plus vivant que je ne l'aurais imaginé avant de venir ici. Je me félicite aussi des liens étroits qui unissent les différents acteurs de la Francophonie et de la solidarité entre eux. J'ai moi-même collaboré à plusieurs reprises avec d'autres consulats, écoles et associations culturelles francophones.

Quelles activités avez-vous dernièrement organisées ?

Tout d'abord, je suis heureux de constater qu'après deux années de disette, la diplomatie publique reprend ses droits et que la levée de la plupart des mesures sanitaires nous permette à nouveau d'organiser des événements en présentiel. Outre les déjeuners et dîners de travail,

dans le cadre du Printemps de la Francophonie, j'ai organisé en collaboration avec l'Institut français une exposition sur le magazine Spirou et la bande dessinée belge. Une réception au Palais de Belgique a permis de lancer cette exposition. Nous travaillons aussi avec la Chambre de Commerce belge en Turquie à l'organisation d'un événement autour de la présence et l'influence des entrepreneurs belges dans l'empire ottoman et la jeune République.

Pouvez-vous nous parler brièvement des relations économiques et commerciales entre la Belgique et la Turquie ? Quelle est l'importance du marché turc pour les entreprises et les investisseurs belges ?

La Turquie est un pays qui présente un potentiel remarquable du point de vue économique ne fût-ce que par la taille de son marché domestique et sa situation géographique, et de nombreuses entreprises belges qui ont investi ici ne s'y sont pas trompées. La Turquie est notre 14^e partenaire commercial et, avant la pandémie, la tendance pour les échanges commerciaux était à la hausse. Nous vivons une période plus difficile du point de vue économique,

globalement et en Turquie, ce qui peut constituer un frein aux nouveaux investissements mais je m'attends à un renforcement à terme des relations économiques entre la Belgique et la Turquie.

Quelles sont les villes et les régions les plus prisées par les entreprises belges en Turquie ? Pourquoi ?

Istanbul, qui est la principale ville économique et financière du pays, et les provinces adjacentes constituent le principal pôle d'attraction pour nos investisseurs même si des villes comme Bursa, Izmir, Ankara ou Mersin accueillent également des entreprises belges et offrent parfois des conditions plus favorables.

Les relations tumultueuses entre la Turquie et l'UE ont-elles des répercussions sur les relations turco-belge ?

Malgré les relations parfois houleuses entre l'UE et la Turquie, dans l'ensemble, les relations bilatérales entre la Belgique et la Turquie sont restées bonnes même si elles ne sont pas toujours exemptes de tensions. Au-delà des relations économiques et commerciales, la Turquie est un partenaire stratégique avec lequel il faut compter et nous avons d'ailleurs des intérêts communs dans plusieurs domaines. La dimension humaine est également importante puisque nous avons en Belgique une grande communauté d'origine turque qui compte plus de 200.000 personnes avec à la clé des relations interpersonnelles fortes entre les deux pays.

